

**TELECOM MOBILE/MOBILIS**  
**DIRECTION REGIONALE D'ALGER**  
**SDAG/LOG**

Alger le 05/11/2024

Objet : AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a la réglementation du code des marchés interne ATM Mobilis, la Direction Régionale d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation : N°ATM/DRA/SDAG/LOG/10/2024.

La Prestation de maintenance et réfection des agences, sites, et locaux de la Direction Régionale d'Alger. Pour les wilayas suivantes : Alger-Tipaza-Blida-Boumerdes-Bouira-Tizi Ouzou.

Qu'a l'issue de l'évaluation technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le contrat est attribué provisoirement a :

Le Prestataire ASTERIX CONSTRUCTION.

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Direction Régionale d'Alger dans un délais de Huit (08) jours a compté de la date de publication du présent avis sur la plateforme conformément au règlement en vigueur.

